

# Les Plaines du Mirebalais-Neuvillois et d'Oiron-Thénezay

Lettre d'information Natura 2000



## Une richesse insoupçonnée

Les plaines du Mirebalais-Neuvillois (Vienne) et d'Oiron-Thénezay (Deux-Sèvres) sont constituées d'une vaste étendue de champs ouverts bordée par quelques reliefs marquants, quoique modestes, et parcourue par les rubans verts des vallées de la Dive et de la Sauve.

Principalement façonné par la culture des céréales et des oléoprotéagineux, le paysage est également marqué par la viticulture, la production de melons et l'élevage caprin.

C'est ainsi que derrière le visage d'un territoire agricole industrialisé, ces plaines se révèlent tout en contrastes. Au près de champs uniformes toujours plus étendus, subsiste un oiseau rare : l'outarde canepetière. Alors qu'elle a disparu de plusieurs régions de France, on trouve en Poitou-Charentes un véritable trésor : la dernière population d'Europe d'outardes migratrices. Bien que fragilisée par l'avènement de la mécanisation et de la chimie, des engrais et des pesticides, l'outarde constitue le fleuron de notre patrimoine vivant en ces zones cultivées, côtoyant d'autres espèces d'intérêt européen telles que le bruant ortolan, les busards cendré et Saint-Martin, l'œdicnème criard, etc.

Plaine de Cherves (86) (D. Papot)



Outarde canepetière, mâle  
(B. Broucke)



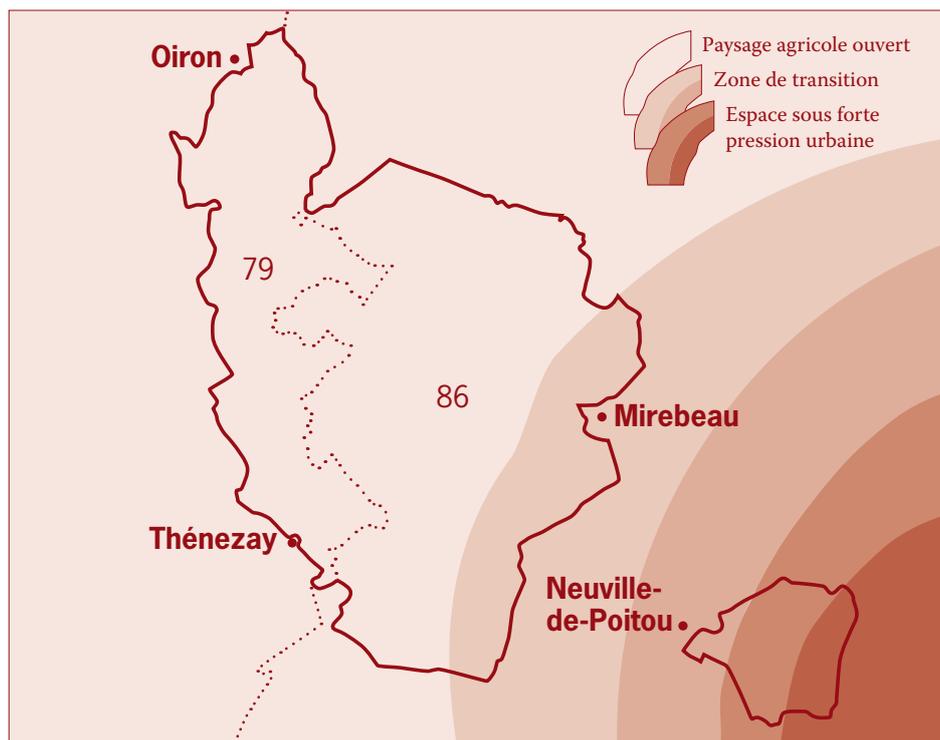
## La biodiversité, l'or de demain

En raison du développement exponentiel de l'emprise de notre société moderne sur les milieux naturels, la diversité du vivant est partout en régression, à un rythme jamais atteint sur notre planète. Cet appauvrissement biologique est à son tour à l'origine de perturbations socio-économiques majeures. Aussi, en 1992, parallèlement à la convention de Rio, les États membres de l'Union européenne s'engageaient-ils dans la constitution du réseau écologique Natura 2000, fruit des Directives européennes Habitats-Faune-Flore et Oiseaux. Retenues à ce titre comme zones de protection spéciale (ZPS), les Plaines du Mirebalais-Neuvillois et les Plaines d'Oiron-Thénezay sont entrées dans le giron du patrimoine naturel de valeur internationale.



# Plaines de contraste

Comme beaucoup d'espèces sauvages, les oiseaux des plaines cultivées ont dû intégrer pour survivre certaines modifications de leurs milieux d'origine liées à l'homme. Leur territoire, aujourd'hui partagé avec les hommes, est de fait le siège d'activités plus ou moins intenses. La ZPS concerne ainsi tout ou partie de 42 communes réparties en Deux-Sèvres (9) et en Vienne (33). Dès le premier regard, on note le fort contraste qui marque la ZPS entre le pôle urbain de l'agglomération de Poitiers et un secteur très rural à l'ouest et au nord.



Contraste entre agglomération poitevine et plaine rurale

## Grande plaine ouverte typique de la ZPS (A. Buchet)



### Un paysage agricole ouvert

La majeure partie de la ZPS, typiquement rurale, connaît un déclin de sa population. Les actifs travaillent principalement sur leur commune dans les secteurs industriels et les services.

Pourtant, ici, c'est bien l'agriculture qui façonne le paysage : les grands champs ouverts de céréales et d'oléagineux y côtoient l'élevage caprin, la vigne ou les melons. Le recensement général agricole (données de 1979 et 2000) montre un système agraire en pleine évolution. Ainsi, sur cette période, le nombre d'exploitations a quasiment été divisé par deux, avec un accroissement parallèle de leur taille et de celle des parcelles. L'élevage a régressé, notamment l'élevage caprin (-25%), ainsi que les surfaces fourragères (-70%). Enfin, le vignoble ne compte plus que la moitié des surfaces d'il y a 20 ans.

Résidences secondaires et hébergements touristiques sont plus développés dans ce secteur de la ZPS que vers Poitiers. Il en est de même pour certaines activités de loisir comme la chasse ou les sports aériens (ULM, parachute ascensionnel...).



### Une zone de transition

De Mirebeau à Ayron s'étend une zone de transition entre le secteur purement rural et la conurbation de Poitiers et ses environs. Une forte activité industrielle locale permet un bon taux d'actifs travaillant sur leur commune ou à proximité.

Des éléments de pression d'urbanisation y sont encore visibles (zones d'activités, lotissements...).

Urbanisation autour de Poitiers grignotant l'espace du Neuvilleois (T. Dubois)



### Un espace sous forte pression urbaine

La population du sud-est de la ZPS, polarisée sur Poitiers et son agglomération, s'accroît fortement, entraînant une urbanisation très consommatrice de surface. Les actifs (45% des habitants du secteur du Neuvilleois) travaillent essentiellement hors de leur commune de résidence, d'où d'importants mouvements de navettes domicile-travail-achats.

Zones d'activités économiques, barreaux routiers, ligne ferroviaire à grande vitesse, fermes éoliennes sont autant de projets susceptibles de marquer cette partie de la ZPS.



# Des oiseaux d'exception

Malgré les importantes mutations qu'ils ont subies, les espaces cultivés détiennent encore une responsabilité majeure pour la conservation de près de 50% des espèces d'oiseaux menacées en France. Les ZPS du Mirebalais-Neuvillois et d'Oiron-Thénezay sont tout particulièrement concernées puisqu'elles accueillent une avifaune exceptionnelle avec 17 espèces inscrites sur les listes de la Directive Oiseaux, dont voici les 7 plus caractéristiques.

**Outarde canepetière, mâle**  
(B. Dubrac)



## L'outarde canepetière\*

L'outarde canepetière est le plus prestigieux oiseau des plaines du Poitou-Charentes. Au printemps, le mâle se reconnaît facilement au motif noir et blanc qui orne son cou. Les femelles, discrètes



**Outarde canepetière, femelle et jeune**  
(P. Choisy)



et farouches, ont un plumage qui leur assure un remarquable camouflage. Elles déposent en général 3 à 4 œufs dans un nid sommaire installé au sol, le plus souvent dans une luzerne ou une jachère. Si les adultes sont principalement herbivores, les poussins ont besoin des protéines des insectes, en particulier des criquets, pour leur croissance rapide. Les « canepetières » du Poitou-Charentes se rassemblent à l'automne (cf. photo p.7) avant de migrer vers l'Espagne où elles passent l'hiver. Ce sont les dernières populations migratrices de toute l'Europe. Notre région a donc un rôle fondamental à jouer pour leur conservation.



**Busard cendré, mâle** (P. Choisy)



## Le busard Saint-Martin\* et le busard cendré\*

Les busards Saint-Martin et cendré sont des rapaces typiques des milieux ouverts (landes, steppes et marécages). Ils nichent aujourd'hui principalement dans les céréales, suite à la réduction de leurs habitats naturels. Leurs effectifs sont étroitement liés aux fluctuations d'abondance des campagnols des champs qui constituent l'essentiel de leur alimentation et en font d'utiles auxiliaires de l'agriculture.

## L'œdicnème criard\*

Il doit son surnom de « courlis de terre » à son chant, surtout nocturne : un « cour-li » sonore. Il le doit également au milieu qu'il occupe pour nicher, des zones de terre nue, souvent pierreuses ou avec une maigre végétation rase, sur sol sec. Il pond à même le sol, souvent dans un semis de tournesol ou entre deux rangs de vigne. C'est un gros consommateur d'insectes, d'escargots et de limaces.

L'été fini, les familles se rassemblent en des lieux favorables réutilisés année après année. Les groupes atteignent parfois 200 individus avant leur départ vers le sud, Espagne ou Afrique.



œdicnème criard (J-L. Le Moigne)

## Le bruant ortolan\*

Le mâle du bruant ortolan, surnommé « bines-tu ? » en raison de son chant, a besoin d'un perchoir (un arbre isolé, un pêcher de vigne ou même un cep) pour lancer son chant mélancolique. En revanche, la femelle recherche une touffe d'herbe ou une motte de terre pour dissimuler son nid construit au sol.

L'ortolan se nourrit surtout d'insectes, araignées, limaçons mais ne dédaigne pas glaner des graines dans les champs.



Bruant ortolan (J. Tillet)

## L'alouette calandrelle\*

Cette petite alouette se rencontre surtout autour de Neuville-de-Poitou, dont elle apprécie les parcelles sèches avec une végétation clairsemée tel un semis de tournesol. Elle niche au pied d'une touffe d'herbe ou d'un gros caillou et se nourrit principalement d'insectes capturés au sol ou sur des plantes basses, parfois même en volant sur place.



Alouette calandrelle (A. Audevard)

## Le pipit rousseline\*

Passereau des milieux ouverts, chauds et secs avec quelques buissons épars, il occupe les carrières de calcaire en activité ou récemment abandonnées du Mirebalais-Thénezéen. Migrateur transsaharien de retour en avril, il construit un nid au sol et se nourrit d'insectes ou d'araignées.



\* Espèce relevant de la Directive Oiseaux

# Quels besoins biologiques ?

Bien que les oiseaux de nos plaines aient chacun leurs particularités, ils ont en commun des exigences fondamentales pour leur vie.

## Des ressources alimentaires...

Hormis les busards cendré et Saint-Martin qui, toute leur vie, se nourrissent essentiellement de campagnols, les espèces présentées sont, à l'âge adulte, principalement herbivores et/ou granivores. En revanche, leurs jeunes dépendent des insectes et autres invertébrés pour couvrir leurs besoins énergétiques, particulièrement pour leur croissance durant leurs premières semaines de vie. Les milieux herbeux – prairie, luzernière, jachère, bord de chemins – constituent alors leurs principales sources d'insectes.

**Busard Saint-Martin, femelle en chasse**  
(J-G. Couteau)



**Prairie dans la Vallée Bourdigal à Assais-les-Jumeaux (79)** (J. Tillet)



**Sauterelle** (S. Braud)



## Et des lieux pour nicher...

Les espèces à l'origine de la ZPS nichent toutes au sol et la plupart recherchent spécifiquement les milieux herbeux. Les nichées sont donc tout particulièrement fragiles face aux interventions mécaniques qui peuvent y avoir lieu pendant les mois de mai à juillet.

## Qui se raréfie en plaine

Dans nos plaines, les milieux herbeux sont devenus rares. Les prairies, de fauche comme de pâture, ont considérablement régressé avec les animaux d'élevage qu'elles nourrissaient. Par ailleurs, la gestion des dernières parcelles en herbe est souvent problématique pour les oiseaux. Récoltes de fourrage de plus en plus fréquentes, broyages ou traitements chimiques du couvert des jachères et des bords de chemins... induisent trop de destructions de nichées et diminuent considérablement les ressources alimentaires.

D'autre part, l'urbanisme et certains aménagements du territoire s'ajoutent à cette réduction de l'espace vital des espèces sensibles.

# Passer aux actions !

## Travaux en cours

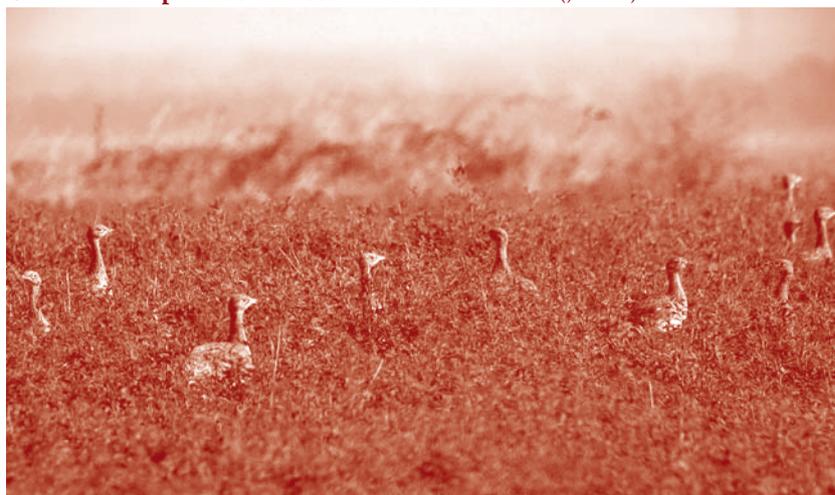
À partir du descriptif ornithologique et socio-économique validé en comité de pilotage, des groupes de travail ont hiérarchisé les espèces et proposé des objectifs de conservation de population, voire de restauration pour l'outarde. Le diagnostic du site a ainsi été élaboré et validé en comité de pilotage en 2007. Il décline en lignes d'actions, les principaux enjeux de conservation :

- Améliorer la disponibilité en habitats favorables pour fournir abris aux nichées et ressources alimentaires (concerne principalement les pratiques agricoles mais aussi l'aménagement du territoire et certaines activités de loisir) ;
- Maîtriser les phénomènes d'effarouchement et les obstacles (concerne notamment l'aménagement du territoire et des activités de loisir) ;
- Parfaire la connaissance des enjeux patrimoniaux et développer l'appropriation du capital nature de la ZPS.

Ces lignes d'actions doivent être traduites en préconisations concrètes qui se

répartiront entre des contrats rémunérés et des mesures de la charte Natura 2000, engagements basés sur le volontariat. Les contrats, accessibles à tout ayant droit, sont financés principalement par l'État et des fonds européens. La charte quant à elle liste un ensemble d'actions de bonne gestion non rémunérées mais dont le respect peut ouvrir droit à l'exonération de la taxe foncière sur le non-bâti.

### Outardes canepetières en rassemblement automnal (J. Tillet)



## Mesures agroenvironnementales

Dans la continuité des contrats CTE et CAD, signés par de nombreuses exploitations agricoles du site, de nouvelles mesures agroenvironnementales territorialisées (MAEt) ont été mises en place pour une meilleure prise en compte de la biodiversité du domaine agricole. Les propositions de cahiers des charges présentées au printemps 2008 se sont d'ores et déjà traduites par 24 engagements. Les mesures choisies par les exploitants ont été adaptées lors d'une expertise de terrain et fournissent environ 100 ha de couvert favorable à l'outarde et aux autres oiseaux de plaine. Elles ont été engagées pour 5 années lors de la déclaration PAC et feront l'objet d'une rémunération annuelle. Citons par exemple « l'amélioration du gel PAC » permettant à l'agriculteur de ne pas intervenir sur sa parcelle en jachère entre le

1<sup>er</sup> mai et le 31 août, moyennant une aide annuelle. Une autre action clé est la création d'un « couvert favorable à l'outarde », de type luzernière mais non fauchée entre le 25 mai et 10 août, contre une compensation financière adaptée. Elle doit être installée en parcelle entière ou en bande de 10 à 40 m de largeur.

### Fauche (J. Tillet)



# Bloc note Natura 2000

## Natura 2000, outil moderne de protection de la nature

Vanneau huppé (B. Liégeois)



Pour préserver notre « patrimoine biodiversité » sur le long terme, le réseau Natura 2000 regroupe dans toute l'Europe des sites sélectionnés pour leurs richesses naturelles comme la ZPS des Plaines du Mirebalais-Neuvillois et d'Oiron-Thézeay. Cette dernière est désignée en application de la directive européenne concernant la conservation des oiseaux sauvages, datant de 1979. Chaque État membre s'est engagé dans une gestion durable tenant compte des usages préexistants, car les espèces sauvages sont souvent intimement liées à certaines activités humaines qu'il faut maintenir.



## Le document d'objectifs : intentions et actions

Afin de satisfaire à cet engagement européen, la France a choisi de réaliser un document d'objectifs, véritable guide de bonne gestion, pour chaque site Natura 2000. À partir de la description des populations animales et végétales relevant des Directives Habitats et Oiseaux, ainsi que des activités socio-économiques notamment agricoles du site, les partenaires doivent s'accorder, grâce à des rencontres de travail et de concertation, sur les objectifs de conservation et sur la répartition des tâches (définition des actions à mettre en œuvre) et des moyens. Le comité de pilotage local réunissant les élus, les représentants socioprofessionnels et les administrations concernés par le site, suit les travaux d'élaboration de ce document d'objectifs et se prononce sur sa validation.

Dans le cadre de la démarche contractuelle voulue par la France, tout ayant droit volontaire pourra s'engager dans une ou plusieurs actions relevant de son activité pour assurer la préservation et la valorisation du patrimoine naturel propre au site, par le biais des MAET, de contrats Natura 2000 ou de la charte. Des exploitants agricoles agissent déjà depuis plusieurs années dans le cadre de contrats agroenvironnementaux.

## Opérateurs locaux

chargés de l'élaboration du document d'objectifs

En Vienne :

**Ligue pour la protection des oiseaux de la Vienne** (LPO Vienne)  
en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Vienne  
Chargé de mission : **Thierry Dubois**

En Deux-Sèvres :

**Groupe ornithologique des Deux-Sèvres** (GODS)  
en partenariat avec l'ADASEA des Deux-Sèvres  
Chargé de mission : **Jean-François Berthomé**

## Contacts



**LPO Vienne**  
389 av. de Nantes - 86000 POITIERS  
Tél. 05 49 88 55 22 - vienne@lpo.fr



**GODS**  
7 rue Crémeau - 79000 NIORT  
Tél. 05 49 09 24 49 - contact@ornitho79.org



Réalisation © LPO Vienne - Juin 2009  
Photos couverture et bandeaux : A. Buchet,  
J-G. Couteau, D. Papot, J. Tillet, J. Ventroux,  
T. Williamson.  
Impression Bedi Sipap sur papier issu de forêts  
gérées durablement et blanchi sans chlore.